

Pour appliquer le Code pénal fédéral : une conférence à Zurich

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 540

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contre la sympathie générale, mais surtout à titre de mesure cantonale, pour débiter en tout cas.

La question soulevée de rendre obligatoire une année de service de maison a, en revanche, été repoussée par l'unanimité de la Conférence. Ceci a estimé que ce procédé d'inspiration étrangère n'aurait aucune influence sur le marché du travail chez nous, et que l'on obtiendrait de bien meilleurs résultats par une amélioration sensible des conditions du travail et par une propagande intelligemment menée.

Une prochaine rencontre des Associations s'intéressant au travail ménager est prévue pour la fin de février.

Sur cette question du contrat-type, voir le *Mouvement*, N° 527.



DE-CI, DE-LÀ

Exchange-Musique.

On connaît à Genève l'« Expo-Troc », qui, fort ingénieusement, permet à des peintres, non pas de vendre leurs toiles, mais de les échanger contre des marchandises d'ordre divers, que bien des commerçants, des fabricants, des artisans ayant le goût des arts, mais la caisse vide d'argent liquide, leur cèdent volontiers dans ces conditions. Nous ne savons si le même système se pratique dans d'autres villes suisses, mais nous avons vu des étrangères fort intéressées par l'exposition établie en plein air à la place Longemalle, et d'où partaient satisfaits, les uns avec une aquarelle ou une huile, les autres avec un paletot neuf ou un appareil de T. S. F.

Les musiciens, dont les difficultés financières ne sont pas moindres que celles des peintres, ont été eux aussi séduits par cette idée originale, et l'on nous informe que sur l'initiative de quelques-uns d'entre eux vient de se fonder à Genève une Association « Exchange-Musique ». Évidemment, il ne peut être question d'offrir une symphonie ou un oratorio en troc contre du charbon ou un gigot! et là réside la difficulté que les initiateurs ont ingénieusement tournée en organisant des leçons de musique gratuitement données contre des marchandises en nature, ou encore contre des soins dentaires, ou recommandons les travaux de couture, de bureau, etc., etc. Nombreux en effet sont actuellement les parents qui ne peuvent faire donner une éducation musicale à un enfant bien doué, ou encore des élèves qui promettent et qui sont obligés, faute de ressources, d'interrompre des études commencées. L'« Exchange-Musique », que nous recommandons chaudement à nos lectrices comme œuvre d'entraide, est là pour parer à ces difficultés: qu'il s'agisse de piano, de violon, de violoncelle, de chant, de solfège, d'orgue, etc., que l'on veuille bien s'adresser à Mlle L. Choisy, 4, rue du Mont-de-Sion (tél. 468 41) qui fournira tous les renseignements désirés.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872
DIRECTION GÉNÉRALE : 2, Place de Hollande
Agents Généraux pour Genève :
MM. MÉGEVAND & CHUIT
59, Rue du Stand, Tél. 4 70 09.
INSPECTRICE : Mme J. VUILLIEN-ERNST
2, Rue des Vollandes, Tél. 5 00 48.

Pour les jeunes gens bien doués.

« Pour l'Avenir », Fondation genevoise pour la justice sociale dans l'éducation, nous prie de rappeler que les demandes de bourses doivent être adressées avant le 28 février au secrétariat de la Fondation, M. Ehrat, 34, chemin de l'Étang, Châtelaîne. Seuls, les jeunes gens bien doués seront admis à participer au concours, qui décide de l'attribution des bourses. Et il va de soi, la présidente de la Fondation étant actuellement une femme et une féministe, Mlle Berthe Berney, directrice d'écoles, qu'aucune différence n'est faite entre les sexes!

Un anniversaire.

Nous apprenons que le jour précisément où paraîtront ces lignes, soit le 18 février, Mlle Elisa Strub, institutrice secondaire à Interlaken, et l'un des vaillants appuis du mouvement suffragiste dans cette région de l'Oberland ber-

nois, fêtera ses soixante ans. Mlle Strub, qui a rédigé pendant des années la chronique féministe de l'« Annuaire des Femmes suisses », et qui a participé à nombre de nos Assemblées et Cours de Vacances suffragistes, compte certainement parmi nos lectrices des amies, qui seront heureuses de s'associer à notre journal pour exprimer à l'active sexagénaire des vœux aussi chaleureux que sincères.

Pour appliquer le Code Pénal fédéral

Une Conférence à Zurich

Le Code Pénal suisse accepté, comme on le sait, le 2 juillet dernier en votation populaire, contient — et c'est cela, pour nombre de ceux qui s'occupent de l'enfance, qui constitue sa valeur — des

La tragédie des femmes et des enfants réfugiés d'Espagne

Certains journaux l'ont évoqué, les cinémas ont fait passer ces visions de cauchemar sur l'écran. Mais combien encore, dans notre paisible Suisse romande, ne se doutent pas de l'horreur de la misère, de la faim, de la maladie, de l'épouvante, qui ont sévi à la frontière française après la prise de Barcelone, puis des petites villes de Catalogne, et de l'impuissance dans laquelle se sont trouvés ceux qui étaient accourus pour porter secours, débordés qu'ils étaient par cette avalanche humaine! Nous publions ci-après quelques fragments du dramatique récit que nous adresse M. L. Bouffard, inspecteur de gymnastique à Genève, et président du Comité du Sanatorium suisse d'aide aux enfants espagnols.

...Dès le Boulou, petit village français à proximité de la frontière, nous avons rencontré des cars et camions bondés de femmes et d'enfants que l'on dirigeait, après avoir vacciné les petits, sur le camp de triage de ladite localité, d'où ils seraient transportés, par train, dans différents départements déjà assignés à cet effet. Au Perthuis, une fois le village passé, nous redescendons quelques 200 mètres sur l'Espagne, et arrivons vers les maisonnettes de la police espagnole. Des milliers de malheureux affamés, exténués, transis de froid, sont là, arrêtés par les gardes mobiles, qui laissent pénétrer des groupes de 100 à 200. C'est un cortège de loques humaines, les femmes surtout, le visage creusé par la souffrance et les privations, portant d'énormes baluchons, de valises de tous genres et de toutes les époques, ayant ramassé précipitamment les reliques les plus précieuses et se traînant avec ces fardeaux très lourds. Ces femmes ont, toutes, de nombreux enfants (4, 8, 10, 11). La maman de 11 enfants, dont le premier a 10 ans et le dernier 2 mois, me montre son tout-petit qui a la langue déjà sèche, et me dit qu'il va mourir. Je crois qu'il n'a pas passé la journée. Arrêtée au cordon français, une femme soutient son père, âgé de 60 ans, qui étouffe. Nous le saisissions, et le posons contre un petit talus, au bord de la route, et nous assistons à son agonie, impuissants, sans aucun moyen de secours. Les grands blessés se traînent, dans un dernier effort, et arrivent à passer, pour se faire transporter à l'hôpital du fort de Bellegarde qui possède, je crois, 2000 lits environ. Il est plein, en quelques heures. Nous soutenons un grand jeune homme, qui a une jambe brisée, et dont le plâtre s'est cassé en

trois endroits. (Les grands blessés sont restés trois jours sans changement de pansement). Il fait des souffrances atroces. Nous le couchons sur un matelas, et le transportons, tant bien que mal, au village. Les enfants pleurent, se pendent aux jupes des mamans, les pieds en sang. Quel spectacle! Je vois encore le défilé des blessés, pieds nus sortant des plâtres, les culs-de-jattes portés par des camarades exténués, se relayant depuis où? Car cette foule a été, à plusieurs reprises, bombardée.

Etre impuissant, devant tant de misère! Dehors, nuit et froid. Toutes les couvertures de la « casa » (maison) sont là. On a pris cette précaution de les emporter, heureusement, mais le lendemain, la pluie s'est mise de la partie, alors ce fut là catastrophe! A part les couvertures, baluchons et autres colles, des poules, balancées par les pattes — depuis combien de jours! — des agneaux, etc., le tout, pour changer en arrivant, parce que la peseta ne vaut plus rien. Alors, on vend, on se paie un premier café au lait avec une poule, on change son collier, ses bagues, contre de l'argent français.

Des Sénégalais montent la garde au pont. C'est le premier visage de la France pour ces malheureux qui s'effrayent, les prenant pour des Maures. Il est regrettable qu'on n'ait pas prévu cette réaction. La police espagnole est débordée, une masse compacte est au cordon. Les enfants serrés, étouffés, pleurent et gémissent. Tous ces pauvres gens croyaient qu'en arrivant « a Francia », il y aurait immédiatement à boire et à manger. Hélas! Des heures, des jours et des nuits d'attente! Et la foule arrive toujours. L'embouteillage est plus grand que jamais: camions espagnols bondés de gens, voitures particulières, cars de grands blessés, camions de la Croix-Rouge espagnole, un ou deux camions suisses, dont l'un transporte une colonie. On s'installe tant bien que mal, n'importe où. Les feux s'allument, on brûle tout: autos, pneus, poutres de camions brisés, etc.

Impossible de décrire tout ce que nous avons vu, en distribuant nos provisions jusqu'à 1 km en arrière! Les plaintes entendues, les récits déchirants des bombardements et de fuite éperdue, formeraient à eux seuls, un livre d'une atroce réalité. Ces mamans allaitant (avec quoi?) leurs bébés décharnés, demi-nus, aux langes souillés (depuis combien de temps!) dont quelques-uns couverts de boutons; les adultes, surtout les vieux, aux lèvres violettes; les femmes, aux yeux égarés; ces visages d'enfants maigres, suppliants, ne comprenant rien à ce qui leur arrive, quelle vision de cauchemar! Tous boivent avidement le lait condensé, le bouillon en cubes, le cacao qui

dispositions concernant les enfants et les adolescents. Or, la plupart des cantons ne possédant encore aucun droit ni juridiction spéciale pour les mineurs, ceux-ci vont être appelés prochainement à mettre sur pied une législation pénale conforme aux dispositions du Code, et ceci promet d'utiles réformes partout où l'esprit moderne n'avait pas encore pénétré.

Pour faciliter la tâche à ces cantons, plusieurs Associations de juristes et magistrats se sont groupées avec la Fondation *Pro Juventute* pour organiser les 24 et 25 février prochain à Zurich une Conférence dont l'intérêt promet d'être très grand, et en juger par la liste des orateurs que nous avons sous les yeux, et par celle des sujets traités. Nous relevons avec satisfaction que deux femmes ont été appelées à y participer: Mlle

nous avons apporté de Perpignan et fabriqué sans arrêt dans des lessiveuses installées en plein air. Les ustensiles les plus divers sont réquisitionnés: boîtes de sardines, de lait condensé, vases à fleurs, casseroles, etc... Misère! Misère!

Le lendemain, pluie glaciale et vent. Quel cloaque! Quel affreux spectacle! Tout est par terre: les valises en carton sont à demi-fondues, les couvertures sont imbibées d'eau, et c'est dans l'eau que l'on a passé la nuit! Les cheveux des femmes pendent lamentablement, les petits enfants grelottent, crient, cherchent des objets perdus; trois enfants sont morts pendant cette terrible nuit, ainsi que deux femmes âgées; une femme a accouché dehors, une autre dans une ambulance, sans aucun soin. C'est le désastre complet.

...En voilà assez pour faire réaliser l'urgence d'une aide. Assurément, en trois semaines, tout ceci s'est canalisé, le flot de réfugiés affolés de la première heure a diminué, des secours ont été organisés, des souscriptions ouvertes, des enfants notamment ont été acheminés sur la Suisse, où avec une admirable solidarité des familles souvent déjà lourdement chargées elles-mêmes, à Genève à Berne, à La Claux-de-Fonds, les ont accueillis à bras ouverts... Mais on compte que la France reçoit environ 350 000 réfugiés — plus que la population de la plus grande de nos villes suisses — répartis dans toutes les régions du pays et qu'il faut faire vivre. On nous signale notamment un camp de femmes et d'enfants à peu de distance de notre frontière, à Nantua, qui souffrent du froid et de la misère, la municipalité de cette toute petite ville ne touchant du gouvernement que 10 francs français par jour et par tête pour faire vivre tout ce monde, qui manque de chauffage, de vêtements, de linge, de souliers...

Notre journal se chargera bien volontiers de faire parvenir les dons versés à son compte de chèques postaux No 1. 943 (ne pas oublier la mention « Pour les réfugiés espagnols »), soit à celles de nos amies françaises à Genève qui s'occupent plus spécialement des camps de réfugiés des régions voisines, soit en ce qui concerne les enfants hospitalisés en Suisse, à Mlle Jeanne Mathli, ancienne institutrice dans les écoles enfantines de Genève, soit encore au Comité du Sanatorium suisse d'aide aux enfants espagnols, auquel on peut également verser directement ses dons (compte de chèques postaux No 1. 6372, L. Bouffard, Genève). Prière en cas de destination spéciale de bien vouloir l'indiquer sur le talon du chèque. D'avance, merci chaleureusement à tous.

fut réconfortée avec douze pruneaux et un peu de bouillon; laissons-lui la parole: « Temps superbe de jour et de nuit. Aucune difficulté. Un brillant public d'étrangers me soutient de ses yeux; les trois-quarts de l'ascension se font sans fatigues ni emus d'aucune sorte ». Toutefois, une sorte de somnolence et de défaillance, consécutive à la dépression qui suit une dépense exagérée de forces, s'empare de l'alpiniste peu avant d'arriver au sommet. Son cœur bat faiblement et très irrégulièrement. « Si je meurs avant d'arriver, dit-elle à ses guides, jurez-moi que vous traînez mon corps là-haut et que vous l'y laisserez! » Les guides promettent. Mais ce serment solennel et d'inspiration romantique, lui aussi, n'eût pas l'occasion d'être tenu, car l'alpiniste reprit vie et forces au moment d'arriver. Il était 13 h. 25 minutes. « Par un vrai miracle, je sentis toute ma vitalité me revenir, avec l'entière domination de mes facultés et de mes forces. Bien des hommes vigoureux eussent renoncé à cette entreprise, s'ils avaient dû supporter, comme moi, des palpitations terribles pendant quatre heures de temps. » Dans la joie de la réussite, les guides la soulèvent sur leurs bras robustes, et un dessin de l'époque nous la représente avec cette inscription: « La Fiancée du Mont-Blanc. Encore plus haut que le Mont-Blanc ». Elle entra en triomphe à Chamonix; les mortiers tonnaient, la foule délirait. « Pendant les trois jours que je passai encore à Chamonix, déclare H. d'Angleville, il n'aurait tenu qu'à moi de me croire reine. Je croyais rêver en me voyant tout à coup si célèbre... et cela, seulement parce que j'ai une bonne paire de jambes solides et une volonté forte ». Elle aurait pu ajouter: « J'ai aussi une belle simplicité », car, lors-

qu'elle arriva au sommet, elle donna l'accolade à ses guides — on ne sait pas si les porteurs participèrent à l'aubaine, devenue classique depuis. Et les malicieux prétendaient que le bruit de ces vigoureux baisers était le premier son, à eux parvenu, de la réussite de l'expédition.

Après cet exploit, H. d'Angleville resta une fervente amie de la montagne qu'elle parcourut et gravit inlassablement. Vingt-six ans après son ascension célèbre — elle avait alors septante ans — elle monta à l'Oldenhorn, en crinoïde et petits souliers, course sérieuse pour une femme de cet âge car, en 1854, on était considéré comme un vieillard absolument caduc et scélérat à septante ans. Elle écrit à ce propos: « Cette ascension est la vingt et unième que j'accomplis. Elle sera probablement ma dernière, car il est plus sage de quitter moi-même le bâton de course, plutôt que de le voir s'échapper de mes mains tremblantes ». C'est la grande philosophie, n'est-il pas vrai? Savoir s'arrêter à temps dans tous les domaines...

Publications reçues

Jean-Louis Claparède: *Quelques reflets de sa vie*. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris.

Une belle, noble figure que celle de Jean-Louis Claparède, évoquée dans sa « Présentation » par M. Charles Baudoin qui, de professeur, était, presque aussitôt, devenu un ami de l'adolescent et l'est resté jusqu'à la fin. De ces trente pages, de cette biographie émue par laquelle débute le petit livre que nous avons sous les yeux, il vous

reste une impression profonde: celle d'avoir vécu avec un être d'élite.

L'enfant affectueux et intelligent devait trouver, plus tard, une atmosphère propice dans l'Institut Rousseau, fondé par son père. Après des études à Genève et à Pétranger, des voyages dans divers pays, son activité se concentra sur le Bureau International d'Éducation, où il apporta, dans ses travaux, l'esprit de dévouement et d'altruisme qui le caractérisaient.

Par l'introduction de M. Baudoin, par des citations d'articles, de conférences, du journal de Jean-Louis Claparède et par de nombreux témoignages d'amitié et d'admiration après sa mort, on peut le suivre dans les étapes de sa trop courte existence, se rendre compte des influences qui agissent sur lui, de l'idéal de paix et de compréhension entre les hommes qui fut le sien toujours. Et, puisque nous écrivons ces lignes pour le *Mouvement Féministe* il n'est pas superflu d'ajouter que son premier vote, en 1921, fut en faveur du suffrage des femmes, à propos de quoi on lit ceci dans son journal:

« ...C'est mon premier acte politique... chose honteuse, le refus de notre corps électoral à l'égard des droits féminins se chiffre par 2/3 contre 1/3! ...Il n'y a aucun argument contre le suffrage féminin qui tienne debout... »

M.-L. P.

Alice LA MAZIÈRE: *En Tchécoslovaquie*. 1 vol. Fasquelle, éditeurs, Paris 1938, 18 fr. franç.

« Hier et aujourd'hui », ajoute le sous-titre. Quel drame dans ces trois simples mots!

Très peu connue du grand public, cette infortunée Tchécoslovaquie. Mme La Mazzière nous la

montre telle qu'elle était encore il y a si peu de temps: très diverse et pourtant une, florissante; prodigieusement active, en plein progrès. Le pittoresque de ses paysages et de ses architectures, que nous retracent les descriptions de l'auteur et bon nombre de planches hors-texte, il subsiste évidemment, mais l'énergie population a été divisée; du pays, si prospère, il ne reste qu'une infime partie privée des choses essentielles à son activité, et c'est l'arrachement, ce sont les souffrances matérielles qui ont pris la place de la robuste gaieté, si bien résumée dans le chapitre que l'auteur consacre à la grande fête populaire des Sokols.

Mme La Mazzière donne une idée très claire de ce que fut, en Tchécoslovaquie, l'unité dans la variété, comme sont très différents ses aspects, dans les villes et dans la campagne. M.-L. P.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION: *L'enseignement des langues anciennes*, 1 vol de 148 pages, 5 fr. suisses, Palais Wilson 1938.

La troisième question à l'ordre du jour de la VII^e Conférence Internationale de l'Éducation étant celle de l'enseignement des langues anciennes, le Bureau International d'Éducation a préparé la discussion en procédant après de tous les ministères de l'Instruction publique, à une enquête dont les résultats sont consignés dans ce volume. Tous les professeurs, non seulement de langues anciennes, mais aussi de littérature et d'histoire, prendront connaissance avec grand intérêt des réponses reçues de 45 pays, comme de l'étude générale placée en tête de ce volume et qui résume de façon très claire et judicieuse l'état actuel de cette question. M. F.

Petit Courrier de nos lectrices

Une privilégiée à Recluse (Genève) (N° 539).

— J'ai lu avec émotion votre appel, et voudrais vous assurer de toute ma sympathie et aussi de mon admiration. Car nous, qui nous sentons parfois alertes, pleines de vie, nous ne réalisons pas suffisamment l'immense privilège dont nous jouissons, et je dois dire que j'ai souvent admiré la sérénité et la résignation avec lesquelles certaines malades perpétuellement envisagent leur état. Je sais bien que Tolstoï a dit que « l'état de maladie est supérieur à celui de santé » en quoi il a raison, car une malade peut mieux concentrer ses pensées et développer sa vie intérieure que nous qui sommes constamment entraînés dans un tourbillon d'agitations; et de plus, elle est amenée à considérer toutes choses avec plus de sérieux; et se dépouillant, par l'habitude des choses graves, de maint préjugé et de mainte petitesse, elle acquiert de la sorte une maturité d'âme que nous pourrions lui envier.

Mais tout ceci se rapporte à la malade qui n'est pas préoccupée par le souci du pain quotidien, et qui peut avec plus de sérénité travailler à son perfectionnement moral. Vraiment, celles qui sont en outre dans une situation financière difficile sont terriblement désavantagées — et je ne puis faire à cet égard aucune autre suggestion que leur répéter mon admiration.

Tout simplement à Recluse (Genève). — Permettez-moi en réponse à votre question de vous communiquer tout simplement cette pensée d'un de mes amis, atteint jeune encore d'un mal incurable :

« La seule chose à faire pour supporter sa maladie et pour s'accoutumer à elle est de la traiter en bonne camarade ».

Achetez à Sylvie (Genève) (N° 539). — Chère Madame, je suis un peu surprise de constater que, si vous n'avez pas oublié la question qui avait été posée aux habitues de ce Petit Courrier relativement à la valeur sociale des grands magasins, vous avez complètement perdu de vue les réponses déjà faites avant que vous ne reveniez sur ce sujet. J'ai en effet, dans le N° 534 de ce journal, défendu les grands magasins, en ma qualité de membre zélé de la Ligue sociale d'acheteurs, parce que leur situation financière solide et leur organisation perfectionnée leur permettaient à l'égard de leur personnel des mesures sociales ignorées totalement des petits commerçants, et je mentionnais à cet effet la création par de grands magasins en Suisse, de postes d'assistantes sociales, chargées — pardonnez-moi de me citer, mais vous avez sans doute complètement perdu mon explication de vue — « de veiller au bien-être matériel et moral des employés, et de servir d'intermédiaires entre elles et la direction. » Je mentionnais aussi les résultats d'une enquête en Suisse romande, qui a prouvé que c'étaient les petits magasins qui payaient les plus bas salaires à leurs employés. C'est très bien de nous donner en exemple le Printemps, le Bon Marché, ou la Samaritaine, mais où avez-vous pris — et pour le clamer en gros caractères encore! — que nos grands magasins ne sont que des machines à gagner de l'argent? et sur quels faits précis appuyez-vous cette assertion hardie?

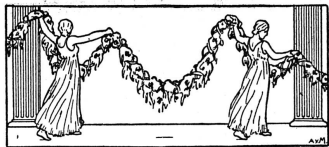
Philatéliste féministe à A. G. J'ai protesté, le 24 septembre dernier, contre notre nouveau timbre de dix francs, rigoureusement masculiniste. J'admire aujourd'hui le timbre de deux sous de l'Exposition nationale : le cortège des exposants est mixte cette fois. On n'a pas oublié les femmes. Est-ce parce qu'elles se présentent les bras chargés de dons?

Une maîtresse de maison à toutes. — Puis-je demander votre avis sur un petit problème de morale domestique, que le hasard a posé récemment devant moi?

Une de mes voisines occupe une jeune bonne suisse-allemande, laquelle en faisant des emplettes de ménage a perdu les clés de l'appartement et de la porte d'entrée de la maison. Nous savons toutes qu'il est extrêmement désagréable de perdre des clés, surtout dans un immeuble locatif : aussi ma voisine, obligée d'en faire refaire un jeu, a-t-elle avisé la jeune fille que ce serait elle qui aurait à en supporter les frais puisque c'était elle qui les avait perdues. J'avoue avoir trouvé que c'était juste, puisqu'il y avait eu négligence évidente ou négligence de la part de la jeune fille. Mais cette déclaration a soulevé l'indignation du personnel de la maison, et soit la concierge, soit ma femme de ménage, ou tout généralement point tendres pour les faits et gestes de ces jeunes bonnes, se sont exprimées en termes véhémentement critiques à l'égard de ma voisine. Ont-elles raison? et avais-je tort? Qu'en pensent les lectrices de ce Courrier?

M. Schlatter, Dr. en droit (Zurich), qui parlera de la surveillance des mineurs, et M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance (Genève) qui traitera cette question ouvrant de larges perspectives: Le rôle de la femme dans le tribunal de l'enfance.

Ces séances sont ouvertes, non seulement aux représentants des gouvernements cantonaux, non seulement aux juristes de profession, mais encore à tous ceux que soucie l'avenir de l'enfance et de la jeunesse dans notre pays. Des cartes, au prix de 5 fr. pour les 2 journées, de 3 fr. pour une journée et de 2 fr. 50 pour une demi-journée sont en vente au Secrétariat de Pro Juventute, Seilergraben, 1, Zurich, où l'on peut également se procurer le programme détaillé, que la place nous manque malheureusement pour reproduire ici.



A travers les Sociétés

Une maison d'accueil pour prostituées majeures.

Le problème de la prostitution étant avant tout une question qui concerne les femmes, il était tout naturel que l'Association genevoise pour le Suffrage féminin consacra à sa séance de février à signaler à l'attention du public le projet du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale de mettre sur pied une maison d'accueil destinée à sortir du bourbier et des mains de leurs infâmes souteneurs les victimes de la prostitution.

Tout à tort le Dr. Droin, Président de la Fédération abolitionniste et M. Anet, député au Grand Conseil, documents et renseignements officiels à l'appui, exposèrent les tentatives faites chez nous pour parer à l'extension de ce fleau social: rafles illégales opérées par la police, envoi de jeunes gendarmes en civil pour se faire racoler (moyen provocateur, il faut le dire, sévèrement critiqué par le Tribunal Fédéral), mise sous tutelle arbitraire, et surtout coûteuse pour l'Etat, de ces femmes; mesures qui, toutes ont complètement échoué, et cela pour la raison bien simple qu'il est erroné de s'imaginer que, pour résoudre ce problème, il n'y a qu'à sévir contre la prostituée, sans se préoccuper de son partenaire, le prostitué et du parasite dont elle dépend, son souteneur. On ne compte pas moins de trois à quatre cents de ces derniers à Genève; et qui a étudié le problème de près sait qu'il est impossible à la femme tombée entre leurs griffes de se libérer pour reprendre une autre vie. Les renseignements de police nous apprennent que la femme qui dépose une plainte pénale contre son souteneur n'ose jamais la maintenir de crainte de représailles de celui-ci. Aussi la création d'une maison d'accueil dans laquelle ces malheureuses pourraient se réfugier leur permettrait-elle de maintenir leur plainte et d'échapper définitivement à leurs traqueurs. Partout où de telles maisons se sont ouvertes, on a pu enregistrer une forte diminution de la prostitution.

Une autre pourvoyeuse de la prostitution est sans contredit possible la misère, plus particulièrement aiguë durant ces années de crise, c'est-à-dire de chômage et de bas salaires des travailleurs; mais pour l'instant le Cartel H. S. M. est obligé de concentrer ses efforts sur la création de cette maison d'accueil, pour laquelle un immeuble a déjà été mis à sa disposition. Seul, le fonds de roulement manque, et c'est pourquoi les deux conférenciers, ainsi que M^{lle} Gourdy qui présidait la séance insistèrent tout particulièrement sur l'effort à fournir par tous ceux que préoccupe ce problème, plus brûlant que jamais chez nous. E. K.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

M. et Mme A. (St-Imier). Don . . . Fr. 5.—
Mme C. D. (Lausanne). « Pour que le Mouvement vive » 1.—
Mme H. (Chaux-de-Fonds). « Pour que le Mouvement vive » 2.—
Mlle R. B. (L'Isle). Abandon du montant d'un abonnement payé à double . . . 6.—

Total au 15 février . Fr. 14.—
Listes précédentes . . . 342.55

Total à ce jour . Fr. 356.55

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

B. de BRÉMOND: *Le donjon de Hauteclappe*. Editions Victor Attinger. Neuchâtel 1938, 1 vol. 3 francs.

Tout l'intrigue se concentre sur la belle figure d'Elisabeth Largarieu, — grand cœur, dont le dévouement est au service de tous ceux qui ont besoin de son aide dans un village perdu du Jura. Les personnages qui se groupent autour d'elle, qui l'aiment et l'admirent, les circonstances où elle évolue avec un tact et une intelligence aussi certains que son charme, rien qui ne contribue à mettre en valeur les grandes qualités de celle dont pourtant, on ne saurait dire qu'elle recherche éloges et succès.

Pourquoi l'auteur fabrique-t-il ce pluriel pour la moins étrange: des « bambinos » qu'il aime à répéter? M.-L. P.

Le Mois théâtral, organe officiel de la Fédération romande des Sociétés théâtrales d'amateurs: *Mario et Maria*, comédie inédite en 3 actes de S. Lopez, adaptée en français par Julia Fulpius-Gavard. Ed. G. Meyer, rue Michel-Roset, Genève.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler la facilité avec laquelle la regrettable M^{lle} Fulpius-Gavard traduisait et adaptait en français des œuvres littéraires étrangères, dont elle savait faire saisir toute la saveur à ses lecteurs. La comédie que nous annonçons ci-dessus ne fait pas d'exception à cette constatation, et l'accueil qui lui fut fait lorsqu'elle fut représentée à Genève par la Société des Amis de l'Instruction est un témoignage de plus de ce talent. J. S.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 19 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs Sociaux, 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: *Pro Familia*.

Mardi 21 février:

GENÈVE: Groupe de la paix et de la Coopération intellectuelle et l'Association genevoise de Femmes universitaires, chez M^{lle} Emery: *Le développement de l'entraide universitaire, et son activité*, causerie par M^{lle} Ruth Frey, avocat à Berne.

Id. Id.: Union des Institutrices primaires et Amicale des Ecoles enfantines. Salle N° 2 du Département de l'Instruction publique, 17 h. 30: *Le rôle de la maison d'accueil dans la lutte contre la prostitution*, causerie par M^{lle} E. Fatio-Naville.

Mercredi 22 février:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage Aulac de l'Université, 20 h. 15: *Les ombres de notre démocratie*, conférence publique et gratuite par M^{lle} A. Bolle, avocat, La Chaux-de-Fonds.

Jeudi 23 février:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale des Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radio-diffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'Idée suisse dans l'éducation*, causerie par Radio, par M^{lle} Marg. Evard, Dr. ès-lettres.

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, 16, rue des Savoises, 20 h. 30: *Le problème de la prostitution. IV. L'éducation morale et sexuelle* par M^{lle} le Dr. Golay.

Vendredi 24 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: *Soucis et responsabilités économiques des femmes. II. Que faut-il acheter? des marchandises suisses? ou étrangères?* Causerie suivie de discussion par M^{lle} Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'études sociales. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Dimanche 26 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *La Ligue sociale d'acheteurs*.

Lundi 27 février:

GENÈVE: Centre de Liaison des Sociétés féminines de Genève, local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. 30: Assemblée de délégués. Projet d'une Journée cantonale genevoise.

Mardi 28 février:

BERNE: Salle de conférences de l'Eglise française, Zeughausgasse, 10 h. 15: Assemblée sur convocation des délégués des organisations suisses s'occupant de travail à domicile. Communications et rapports par M^{lle} Dora Schmid, adjointe à l'Office fédéral I. A. T. M. Voegelé, gérant de l'Office suisse du travail à domicile, et Mme Beck-de Watteville. — 12 h. 45: Dîner en commun. — 15 h.: Visite d'une organisation bernoise de travail à domicile.

Vendredi 3 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: *Soucis et responsabilités économiques des femmes? III. Où faut-il acheter? dans les grands magasins? chez le détaillant du coin? à la Coopérative?* Causerie suivie de discussion par M^{lle} Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'Etudes sociales. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Samedi 4 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Th. mensuel. — 16 h. 30: *Voyage au Groenland*, causerie avec projections lumineuses par M^{lle} Wyss-Boissonnas.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

AUX GOURMETS

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Eoublens s. Lausanne - TÉL. 391 22
envoie sur commande et contre remboursement:
Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes
et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre)
Saucisse à rôtir (le mercredi et vendredi) - Saindoux.



La maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{lle} V. Renaud

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 513 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.



Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

L'ECOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT - sur - LAUSANNE
(Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles recommandent cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole Hortensia une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

PARENTS!

vos filles vous seront reconnaissantes de leur avoir donné la possibilité de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de familles.

L'Ecole ménagère HORTENSIA se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare ses tâches futures.

Commencement des cours: 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

Références auprès du président du comité de patronage: M. André Serment, syndic du Mont s Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la direction.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

